

La démarche Carbon Agri



Explication de la démarche et Bilan SCARA

Jeudi 7 avril 2022



Société de conseil indépendante spécialisée dans le développement, le suivi d'unités de méthanisation et l'agroécologie, SCARA (Société de Conseil en Agriculture Rhône-Alpes), a été créée en 2008 par Nicolas RIBES et est basée à Villeurbanne (69),

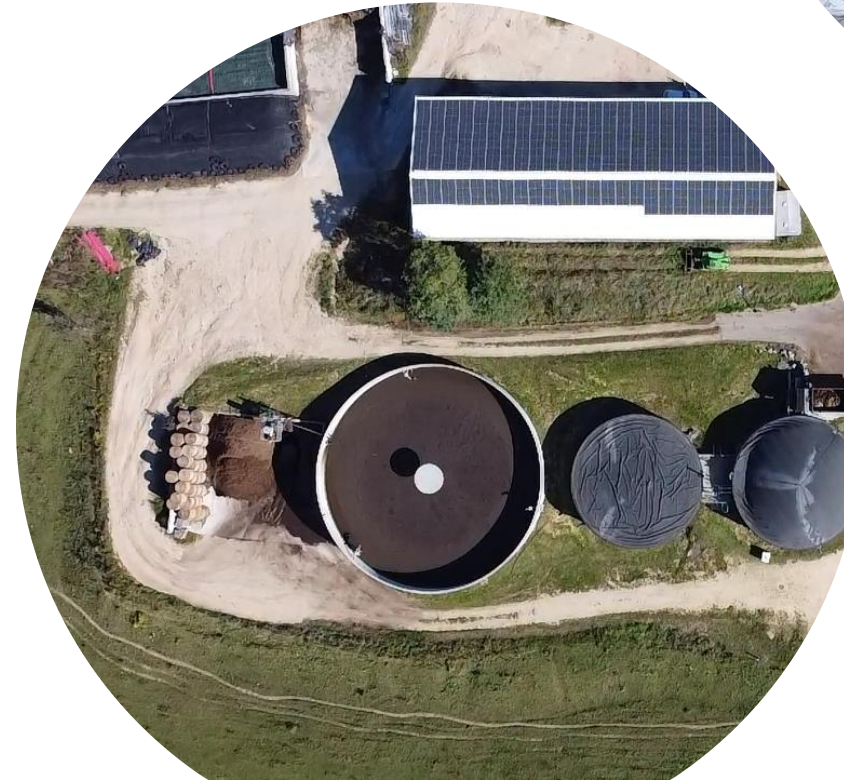
SCARA est composée de 9 membres, chacun expert dans leur domaine : étude de faisabilité, financement, suivi biologique...

SCARA accompagne les porteurs de projets à chaque étape : de l'étude de faisabilité jusqu'à leur suivi en exploitation en passant par le développement et la construction.

L'activité du bureau d'étude se concentre sur la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une forte densité de projets dans la vallée du Rhône, entre Vienne et Valence.

Aujourd'hui, ce sont 21 unités accompagnées qui sont en service, 1 est en construction, et 5 en développement.

Pour répondre aux besoins des porteurs de projet (main d'oeuvre, financement, approvisionnement...), SCARA a créé 3 structures dédiées : SAME, ENAURA et AMARA.



2008

Un accompagnement des agriculteurs sur les sujets carbone depuis plusieurs années

- *2008 - 2010* : Accompagnement d'agriculteurs vers une démarche d'Agriculture Biologique : Reflexion avec Danone pour la conversion de 2 000 ha en AB.



- *2011* : Réalisation de diagnostic individuel ; autonomie alimentaire, énergie, CO₂.
Création d'une filière avec la mise en place de vente directe de fourrage entre céréaliers et éleveurs.



- *2010 - 2014* : Création de GIE, GIEE : regroupement d'agriculteurs partageant les mêmes ambitions concernant le matériel agricole.

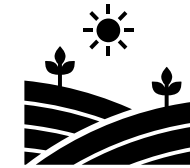
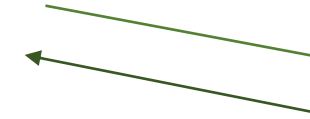
- *2011 - 2014* : Réalisation de diagnostics Climagri permettant d'identifier les performances environnementales d'une exploitation, d'une zone géographique agricole.

- *2012 - 2021* : Développement de la filière méthanisation agricole en Auvergne Rhône Alpes.



2021

Le rôle de mandataire



Exploitants agricoles

- Porteur de la méthode « Carbon Agri » et coordinateur de la démarche au national
- Réalise les demande de labélisation des projets et de certification des crédits auprès de l'Etat
- Vente des crédits carbone
- Mise en place de contrôles

- Communication, appel à volontaires.
- Réalisation des diagnostics prévus par la méthode (CAP'2ER) et des simulations finales.
 - Mise en place des leviers et accompagnement des agriculteurs durant les 5 ans.
- Envoi des documents finaux à la FCAA.
- Action de communication et de test avec la FCAA.

- Réalisation d'un diagnostic initial.
- Détermination et mise en place des leviers d'action.
- Réalisation d'un diagnostic final en année N+5.

Le rôle de SCARA est de faire le lien entre la FCAA, organisme en charge de l'accréditation auprès des services de l'Etat ; et les agriculteurs, à la base du projet et des réductions d'émissions de CO₂.

2019



2022

La prise en main du Label Bas Carbone et de la méthode Carbon Agri

- *Fin 2019* : Arrivée du Label Bas Carbone avec le 1er APP lancé par la France Carbon Agri Association.
→ *Afin de tester la démarche, inscription de C. Traversier, qui a déjà réalisé un CAP 2'ER de son exploitation.*
- *2020* : Détermination des leviers d'action à mettre en place, simulation de la situation à N+5.
→ *Estimation des gains carbone réalisés, confirmation de l'intérêt de la démarche.*
- *Fin 2020* : 2^{ème} APP lancé par la FCAA.
→ *Inscription de 14 agriculteurs/éleveurs intéressés par la démarche. Test d'un agriculteur céréalier avec la FCAA.*
- *2021* : Réalisation des CAP'2ER et des situations simulées à N+5. Test de la nouvelle méthode pour les céréaliers portée par la FCAA.
- *Début 2022* : Lancement du 3^{ème} APP par la FCAA.
→ *Inscription de X agriculteurs céréaliers.*

La labélisation par la méthode « Carbon Agri »
proposée par France Carbon Agri Association
FCAA

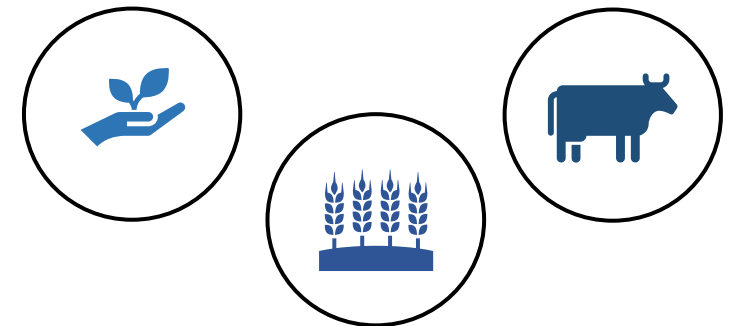
1 - **Un diagnostic en année N** (généralement la méthode « CAP 2'ER »)

2 - **La mise en place de changement de pratiques** permettant de réduire les émissions de l'exploitation et/ou de stocker du carbone en fonction des enseignements du diagnostic. La méthode Carbon Agri propose une liste non exhaustive d'actions

3 - **Un diagnostic final** en année N+5 pour calculer les gains carbone effectifs

4 – La reconnaissance des **crédits carbone**

- Aujourd'hui, la FCAA vend la tonne de carbone 38€
 - 30€ pour l'agriculteur
 - 5€ pour le mandataire (SCARA) dans notre exemple
 - 3€ de frais de gestion pour FCAA



2017



2024

Calendrier de la démarche chez M. Traversier :

- 2017 : Réalisation du diagnostic « CAP 2'ER » :
 - *Identification des performances de l'exploitation. Première sensibilisation et réflexions sur le poids carbone de l'activité agricole de l'exploitation – Premiers changements de pratique hors Label Bas Carbone*
- 2020 : Engagement dans la labellisation « Carbon Agri » :
 - *Diagnostic initial: pris en compte du diagnostic réalisé en 2017*
 - *Décision d'aller encore plus loin dans la réduction de l'impact carbone: Identification et mise en place de leviers d'action. Simulation de la situation à N+5.*
- 2023 : Point d'étape à 3 ans:
 - *Visite afin de faire un point sur la mise en place des leviers d'action.*
 - *Paiement des 40% des crédits carbone à l'agriculteur (environ 5 200€)*
- 2024 : Réalisation du diagnostic « CAP 2'ER » = audit final
 - *Comparaison avec la cible simulée en année N: reconnaissance des gains carbone effectifs*
 - *Paiement du solde des crédits carbone effectifs à l'agriculteur (environ 12 200€)*

Le projet d'évolution de pratique de l'exploitation de M. Traversier avec l'appui de la labellisation « Carbon Agri »:

➤ **Situation initiale**

- Production par vache: 9200 l/an
- Taux de réforme des vaches laitières: **38%**
- Pas de pâturage des vaches laitières
- Utilisation de tourteaux de **soja** issu de l'importation
- Achat d'engrais minéraux: 0
- Vente d'engrais: 0

→ Emprunte carbone: **0,87 équ CO2/ litre de lait**

➤ **Leviers retenus et mis en place**

- Mise en place de robot de traite pour améliorer la production laitière et diminuer le taux de réforme
- Mise en place du pâturage: moins de GES émis par carburant, moins de tourteaux, stockage carbone dans les prairies
- Recherche d'un tourteaux à moindre impact carbone
- Acquisition de matériel d'épandage plus performants et utilisation d'outil de pilotage de la fertilisation azotée pour limiter les pertes d'azote

➤ **Situation visée à 5 ans**

- Production par vache: 9700 l/an
-> - **10 animaux et – d'animaux improductifs**
- Taux de réforme des vaches laitières: **35%**
- **5 ares** de pâturage / vache laitière
- Baisse utilisation de tourteaux et utilisation **tourteaux de colza français**
- Achat d'engrais minéraux: 0
- Vente de digestat en excédent à des exploitations voisines

→ **Emprunte carbone cible :**

0,75 équ CO2/ litre de lait soit -11%
145 tonnes / an soit 4350€/an

Panorama des gains carbone des agriculteurs accompagnés

- 16 agriculteurs : 15 éleveurs / 1 céréalier
- Total de 3 476 ha de SAU
- Une émission en année N de 19 611 tonnes de CO₂ (par an).
- Une émission en année N+5 estimée à 17 266 tonnes de CO₂ (par an).

→ Une réduction de **2 345 tonnes**, soit **12%** des émissions des exploitations.

→ 70 350 € redistribués aux exploitations chaque année.

Contact SCARA :

Maxime FABRE :
Etude et suivi agronomique
m.fabre@scaraconseil.fr
06 74 34 74 11

